

# Conditions Générales d'Inscription aux i2 Music Awards

## 1. Modalités d'inscription

- ✓ Les inscriptions se font uniquement après l'achat d'une offre complète des options du formulaire.
- ✓ Une page dédiée est créée sur le site i2 Radio pour permettre au public de voter.

## 2. Critères de participation

- ✓ Les titres soumis doivent être correctement mixés et masterisés.
- ✓ Les reprises ne sont pas acceptées.
- ✓ Les morceaux doivent être disponibles à la vente en ligne sur une plateforme de téléchargement.
- ✓ L'artiste garantit qu'il est propriétaire de l'œuvre et détient tous les droits d'exploitation.

## 3. Processus de sélection

- ✓ L'inscription n'est pas automatique. i2 Music Awards se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande de participation.

## 4. Les votes et la remise des trophées

- ✓ Les trophées seront décernés aux 10 premiers artistes ayant atteint 2 500 votes avant la clôture des votes (30 avril ou 31 décembre à minuit).
- ✓ Les visiteurs peuvent voter une seule fois, grâce à un système automatisé.
- ✓ Les résultats des gagnants seront publiés un mois après la clôture des votes sur le site des i2 Music Awards, ainsi que sur les réseaux sociaux et les plateformes partenaires.
- ✓ Les artistes gagnants recevront un trophée portant la mention : "Trophée de l'Excellence Musicale décerné à [Nom de l'Artiste]", envoyé directement à leur adresse postale.
- ✓ Les artistes non gagnants recevront un mail d'encouragement.

## 5. Engagement des artistes

- ✓ Les gagnants doivent fournir une vidéo de 3 à 10 minutes pour se présenter au public, adresser des remerciements, passer un message ou annoncer leurs projets futurs.

## 6. Diffusion des titres

- ✓ Après leur passage dans la playlist Révolution, les chansons des participants seront intégrées à la playlist inédite des i2 Music Awards, diffusée chaque samedi à partir de 18h.

## 7. Paiement et conditions financières

- ✓ Les paiements sont effectués via un lien sécurisé transmis après réception des fichiers.
- ✓ Les travaux débiteront sous 72 heures maximum après le paiement.
- ✓ Aucun remboursement ne sera effectué une fois les travaux commencés.

## 8. Organisation des événements

- ✓ Les i2 Music Awards sont organisés deux fois par an : en avril et en décembre.
- ✓ La marque des trophées peut varier selon le fournisseur.

## 9. Validation et acceptation des conditions

- ✓ L'artiste reconnaît avoir lu et accepté ces conditions avant de remplir le formulaire d'inscription.

**Important** : Toutes les communications officielles (résultats, informations) seront envoyées par mail aux artistes.